

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 8 avril 2013, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20 H

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Benoît Couture	Rémi Beaudesne
Steve Leblanc	Dominic Lapointe

Sont absents : les conseillers Rudy Nolette et Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

2013-04-51 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE l'ordre du jour soit accepté, en laissant l'item «divers» ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 mars 2013
4. Présentation des comptes
5. Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska
6. Contrat de travail – Bobby Dubois
7. Contrat de travail – Patrick Duchaine
8. Promesse d'achat/vente, bâtisse du 210 1^{ère} avenue
9. Représentant ClicSÉCUR
10. Forum citoyen – utilisation du local au sous-sol du centre communautaire
11. Soumission Balayage de rues
12. Formations pour le DG
 - a) Planification et gestion du temps – 7 mai
 - b) Congrès ADMQ les 12-13 et 14 juin 2013
13. Adhésion Rouli-bus 2013
14. Demande de financement du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)
15. Correspondance
 - a) Demande de commandite - Fondation du Collège Horizon (Tirage d'un VTT)
 - b) Ministre de la Santé et des Services sociaux – Certificat de reconnaissance (MADA)
 - c) MRC d'Arthabaska – Vérification du service incendie
 - d) M. André Bellavance – Lettre de remerciement
 - e) Formulaire de plainte
 - f) Unité Domrémy – Lettre de remerciement
16. Période de questions
17. Clôture de séance

2013-04-52 Approbation du procès-verbal du 4 mars 2013

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le procès-verbal du 4 mars 2013 soit adopté, tel que rédigé.

2013-04-53 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE les comptes présentés, qui totalisent 160,494.30\$ soient payés et la liste classée en dossier.

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier

2013-04-54 Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (Contribution au plan de modernisation)

ATTENDU QU'un comité de mobilisation citoyenne supporté par la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska désire appuyer un projet historique de modernisation de l'hôpital régional Hôtel-Dieu d'Arthabaska nécessitant un investissement de 44 M\$;

ATTENDU QUE ce comité sollicite une contribution du milieu par une participation financière significative des municipalités faisant partie du territoire de la MRC d'Arthabaska et de L'Érable pour un montant de 3 \$ par habitant par année, et ce, sur une période de 5 ans;

ATTENDU QUE les sommes amassées dans le cadre de cette campagne contribueront directement au mieux-être de tous les citoyens en dotant le centre hospitalier de nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet améliorera la performance de l'établissement pour faire face aux besoins accrus de la population;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité du Canton de Ham-Nord bénéficie directement de la qualité des équipements et des soins prodigués à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;

IL EST PROPOSÉ PAR: **REMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accepte de participer à cette campagne de financement pour la modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, en contribuant pour un montant de 3 \$ par habitant, par année et pour une période de 5 ans;

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord demande à la MRC d'Arthabaska de prélever ce montant à même les quotes-parts municipales;

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC d'Arthabaska ainsi qu'à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

2013-04-55 Contrat de travail – Bobby Dubois

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le maire soit autorisé à signer un contrat de travail au nom de la municipalité avec le « contremaître en voirie et responsable de l'eau potable et des eaux usées », selon l'entente négociée, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

2013-04-56 Contrat de travail – Patrick Duchaine

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le maire soit autorisé à signer un contrat de travail au nom de la municipalité avec « l'inspecteur en bâtiment et adjoint en voirie, eau potable, eaux usées et administration », selon l'entente négociée, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

2013-04-57 Promesse d'achat/vente, bâtisse du 210 1^{re} avenue

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE les termes et conditions de la promesse d'achat/vente présentée au conseil soient acceptés tels quels et que le directeur général, secrétaire-trésorier soit autorisé à signer ce document au nom de la municipalité si la situation l'exige.

2013-04-58 Changement de représentant au service ClicSÉQUR

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, (ci-après le représentant), soit le nouveau représentant autorisé (en remplacement de Mme Aline Lemieux) de la municipalité pour le service ClicSÉQUR;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'utilisation de ClicSÉQUR.

En conséquence, le maire, François Marcotte et le directeur général et secrétaire-trésorier, Mathieu Couture de la Municipalité du Canton de Ham-Nord sont autorisés à apposer leur signature relativement à la présente résolution.

2013-04-59 Forum citoyen – utilisation du local au sous-sol du centre communautaire

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la demande du Forum citoyen de Ham-Nord qui a pour but de clarifier les conditions d'utilisation du local au sous-sol du centre communautaire, soit l'ancienne salle du conseil. Selon l'entente signée entre La Fabrique Sts-Anges et la municipalité en septembre 1987, La Fabrique a priorité sur l'utilisation du local suite au don à la municipalité du Centre communautaire. Il sera donc communiqué par écrit au Forum Citoyen Ham-Nord qu'avant d'utiliser cette salle, il devra tout d'abord communiquer avec la Fabrique Sts-Anges afin de valider la disponibilité du local.

2013-04-60 Balayage des rues pour l'année 2013

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE réserver les services de Les Entreprises Breton de Sherbrooke pour le balayage des rues, au coût de 125\$/heure.

2013-04-61 Formations pour le Directeur général

IL EST PROPOSÉ PAR: **REMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER le directeur général à suivre une formation d'une journée relative à la planification et gestion du temps donnée par la MRC d'Arthabaska le 7 mai 2013 au coût de 210\$.

D'AUTORISER le directeur général à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 juin 2013.

2013-04-62 Rouli-bus – Adhésion 2013

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADHÉRER au transport adapté Rouli-Bus en 2013 pour une contribution de 2,330 \$.

2013-04-63 Demande de financement du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord est propriétaire de bâtiments communautaires tels que le Centre communautaire et le bureau municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité doit effectuer des travaux de réparation et d'amélioration du centre communautaire tels que le renouvellement du revêtement extérieur, des travaux de peinture et réparation des murs, la réfection des salles de bain et l'aménagement de celles-ci afin de se conformer à l'accueil des personnes à mobilité réduite et finalement, le changement des appareils de chauffage ;

ATTENDU QUE le bureau municipal n'a présentement pas de rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite;

IL EST PROPOSÉ PAR **BENOIT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE

- Compléter la demande de subvention de la FAIC dans le cadre du projet «D'amélioration des infrastructures communautaires pour le Centre communautaire de Ham-Nord et de la mise aux normes du bureau municipal »;
- Autoriser le directeur général à signer les documents relatifs à cette demande de subvention.

1. d'une demande de commandite à la municipalité par la Fondation du Collège Horizon dans le cadre d'un tirage d'un VTT - demande de commandite non retenue;

2. d'une correspondance reçue du Ministre de la Santé et des Services sociaux annonçant l'obtention d'un certificat de reconnaissance de la municipalité de Ham-Nord comme "Municipalité amie des aînés (MADA);

3. d'une résolution du Comité de la Sécurité incendie de la MRC d'Arthabaska mentionnant que dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma de couverture de risque, le coordonnateur procédera à une vérification de chaque service incendie afin de dresser un portrait précis de l'état d'application du Schéma;

4. d'une lettre de remerciement en provenance du député m. André Bellavance concernant l'appui de la municipalité durant les démarches du député auprès de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec;
5. de l'utilisation d'un nouveau formulaire de plainte par la municipalité qui favorisera le suivi des dossiers;
6. d'une lettre de remerciement de l'Unité Domrémy concernant l'aide financière accordée à leur organisme.

Le maire lève l'assemblée à 20:45 h.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier